

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

23 avril 2011

Prochaines activités de la Société

Le mardi 26 avril : Assemblée générale annuelle des membres (Activité réservée aux membres)

Il est très important d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture, car c'est là que se prennent les grandes décisions concernant la Société, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration. On y prend aussi connaissance du rapport du président, de la trésorière ainsi que des activités de l'année passée. On y parle de l'année qui vient. Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier qu'il faudra adopter. Nous vous prions **de les imprimer et de les apporter** avec vous lors de l'Assemblée, car nous n'en donnerons pas sur place pour économiser. Les membres qui le voudront pourront aussi renouveler leur cotisation pour la saison 2011-2012, épargnant ainsi 5 \$ si ce renouvellement est fait au plus tard le 10 mai 2011.

Nous vous attendons donc en très grand nombre à cette Assemblée générale.



Le mardi 3 mai : Conception de pots et jardinières par Jean-Marc Pelchat

Comme à chaque printemps, la Société d'horticulture demande à un spécialiste de venir nous monter des pots et jardinières lors d'une soirée. C'est l'occasion d'apprendre comment dresser correctement des pots et jardinières originales, belles, durables et confectionnées avec les dernières nouveautés tant au plan des végétaux que de la composition. M. Pelchat est le concepteur des pots et jardinières au Centre Jardin Paradis et a une grande expérience de fleuriste ce qui nous assure des conceptions hors du commun. Ces beautés seront tirées en fin de soirée parmi les personnes présentes.



Activités récentes

Le mardi 19 avril : Récolte et conservation des semences et des fleurs avec Patrice Fortier

M. Patrice Fortier nous a non seulement apporté de très nombreux renseignements fort utiles sur la cueillette et la conservation des semences, mais nous a aussi expliqué de nombreux concepts pour nous permettre de bien comprendre le pourquoi d'une façon stricte de procéder. Les notions de cultivar, de race primitive (landrace), d'heirloom, de pollinisation libre, d'hybride, etc. nous ont été succinctement expliquées. Il nous aussi entretenu des modes reproduction asexuée et sexuée, de pollinisation et de fertilisation, d'autopollinisation et de pollinisation croisée, de fleurs parfaites, monoïques et dioïques et de cycles de vie. Bref, ce fut une soirée fort instructive et pratique. Voir les notes en pièce jointe.



Renouvellement de votre cotisation à rabais.

Comme l'an dernier, les membres qui renouvelleront leur cotisation à la Société d'horticulture pour la saison 2011-2012 au plus tard le 10 mai 2011 auront un rabais de 5\$. Le 11 mai, ce sera trop tard! Profitez des trois dernières activités de cette année pour le faire ou donnez votre chèque à l'ordre de la **Ville de Québec à un membre qui y participera. (Paiement par chèque seulement)**



Les voyages de l'été 2011 sont disponibles!

Afin de ne pas être déçu parce que les autobus sont pleins, ce qui est arrivé à plusieurs l'an dernier, il est temps de réserver votre place pour participer aux voyages de la Société durant l'été 2011. Le premier, le 16 juillet, nous visiterons des jardins en Montérégie. Le deuxième, le 13 août, nous irons en Chaudière-Appalaches goûter de l'argousier, du fromage de chèvre ainsi que des visites de jardin. Enfin, le 24 septembre, nous irons d'abord aux canneberges, puis dans un verger et dans un vignoble au Centre-du-Québec et en Montérégie. Pour renseignements et réservations, contacter Mme Louise Beudet : (418) 652-0114 ou beudet.louise@videotron.ca.



Petits conseils de saison

Comment sélectionner les bonnes plantes dans les jardinerie

À chaque printemps, les passionnés que nous sommes nous «lançons quasi à corps perdu» dans les jardinerie pour acheter «quelques» plantes pour notre jardin ou notre terrasse. Il s'avère la plupart du temps que nous revenons à la maison avec une bien plus grande quantité de plantes que planifié, souvent choisies sur un coup de cœur sans vraiment regarder la qualité des plants. Alors, respirons par le nez et prenons quelques minutes à chaque fois pour examiner attentivement les plantes avant de les acheter. Voici quelques conseils à cet effet.

Lire les étiquettes

Il est extrêmement surprenant de constater que quasi personne ne lit les étiquettes avant de mettre une plante dans son panier d'achat! Les étiquettes comportent un grand nombre de renseignements utiles au jardinier : lieu de plantation, nombre d'heures d'ensoleillement nécessaire, degré d'humidité du sol exigé, zone de rusticité pour les vivaces, hauteur et largeur de la plante à maturité, etc. Il faut lire attentivement ces étiquettes pour s'assurer que la «magnifique» plante désirée pourra s'épanouir dans notre milieu de culture.

Examiner le sol du terreau de la potée

Le sol est-il sain et exempt de mauvaises herbes ou de mousse? Dans les deux cas, il vaut mieux remettre la plante et en choisir une autre qui croît dans un milieu plus sain.

Examiner l'enracinement

Qui n'a pas eu une grande surprise lorsqu'il dépose une plante nouvellement achetée pour le planter en constatant soit qu'il n'y a plus de sol, mais uniquement des racines, ou presque pas de racines dans le sol. Dans les deux cas, il vaut mieux prendre un autre plant. Les plantes avec trop de racines ont souffert et auront plus de difficultés à reprendre et celles avec quelques petites racines dans un gros pot sont tout simplement trop chères, car elle devrait en fait être dans un plus petit pot moins cher. Ne vous gênez pas, déposez les plantes et examinez les racines et ne choisissez que les plantes avec de belles racines blanches, nombreuses qui vont jusqu'au fond du pot, mais qui s'épanouissent dans un terreau sain.

Vérifier si le feuillage est exempt de maladies ou d'insectes

Il faut bien regarder le feuillage, dessus et dessous. Le feuillage doit être sain, sans maladie ni insecte. Si le feuillage est mangé, taché, décoloré, mal formé, laissez le plan sur place et prenez-en un autre plus sain.

Choisir les plants avec peu ou pas de fleurs, mais avec de nombreux boutons

Évidemment, on veut des plants fleuris tout de suite, mais c'est un mauvais réflexe. Une plante déjà fleurie aura plus de mal à s'implanter, car elle devra faire vivre ses fleurs plutôt que s'enraciner correctement et produire plus de feuillage et de tiges. Idéalement, si la plante a une ou quelques fleurs, il faut les couper avant de la transplanter dans nos pots ou au jardin. C'est difficile à faire, mais bien plus profitable par la suite avec une floraison plus belle et plus fournie.

Choisir des plants compacts et trapus

Il faut laisser de côté les plants étiolés qui sont en hauteur et mince avec une ou quelques tiges. Il vaut bien mieux des plants forts et trapus. Ils donneront un bien meilleur rendement en été.

SI vous suivez ces quelques conseils, vous serez plus satisfaits de vos achats quelques semaines plus tard.



Invitation à participer au bulletin

Vous avez pu constater un texte fort intéressant d'un membre de la Société (Que sont les degrés-jour?) dans un précédent bulletin. Nous lui en sommes reconnaissants et nous invitons tous les membres qui le désirent à soumettre des textes pour publication. Évidemment, il y aura une décision éditoriale sur le texte en question, mais une collaboration commune aiderait à soulager la rédaction hebdomadaire du bulletin de la Société.

Pour soumettre un article : Réal Dumoulin (418-651-4970 / learquebec@videotron.ca).

Rédaction : Texte : Réal Dumoulin





Ordre du jour

Assemblée générale annuelle

26 avril 2011

- 1 Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 27 avril 2010
- 4 Rapport annuel du président
- 5 Rapport annuel de la trésorière
- 6 Nomination d'un vérificateur (2011-2012)
- 7 Ratification des actes des administrateurs
- 8 Divers
- 9 Choix d'un président et d'une secrétaire d'élection
- 10 Élection au conseil d'administration
- 11 Levée de l'assemblée



Société d'Horticulture de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Sainte-Foy, qui a eu lieu le 27 avril 2010 au Centre artistique, 936 avenue Roland-Beaudin, à Sainte-Foy.

Membres du C.A. présents :

Mesdames :	Charlotte Bélanger	Renée Lebel
	Brigitte Blais	Lorraine Leblond
	Ginette Cardin	Laurette Paré
		Gaétane St-Laurent
Messieurs	Réal Dumoulin	Marc Métivier
Était absente :	Anne-Marie Desdouts	

Assistait aussi Marie-Ève Dumas, représentante de la ville de Sainte-Foy.

1. Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance

Le président, monsieur Réal Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 40, présente les membres du conseil et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de l'ordre du jour et le point 9 reste ouvert. Madame Louise Beudet propose l'adoption de l'ordre du jour et madame Noëlla Lavigreur appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2009

Madame Charlotte Bélanger fait la lecture du procès-verbal. Après correction au point 3 : 1^{er} mai 2008 et au point 5 : vérificatrice, madame Noëlla Lavigreur propose l'adoption du procès-verbal et madame Suzette Martel appuie.

4. Rapport annuel du président

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de son rapport annuel. Il nous informe que 65 membres se sont inscrits cette année. Nous avons présenté 17 conférences et 10 ateliers et nous avons organisé 3 voyages qui ont été profitables. La grande nouveauté, cette année a été la publication régulière d'un Bulletin électronique accessible aux membres et non-membres.

5. Rapport annuel de la trésorière

Madame Renée Lebel dépose son rapport financier pour l'exercice 2009-2010, elle en fait la lecture. Elle remercie madame Louise Beudet qui a accepté d'agir comme vérificatrice. Dans

cet exercice financier, nous avons eu 2 programmes à payer; il reste à recevoir les redevances de la ville pour les inscriptions faites après le mois de novembre. Cette année, n'eut été une compensation financière de la ville au montant de 1,000 \$ nous n'aurions pu réaliser un profit de 28,82 \$ au 31 mars 2010. Ce rapport a été approuvé par la vérificatrice.

Madame Gaby Trudel propose l'adoption du rapport de la trésorière et madame Fernande Beaudet appuie.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2010-2011 :

Madame Gaby Trudel propose madame Louise Beaudet. Celle-ci accepte.

7. Adoption d'un nouveau règlement général :

Les membres présents ayant tous reçu une copie du nouveau règlement général, le président demande s'il y a des commentaires ou questions :

Au point 12 : « Les pouvoirs de l'assemblée générale : décision d'abandon de la charte : » il est à préciser que la société n'a pas de charte. Donc, la dissolution de la société appartient à l'assemblée générale.

Madame Noëlla Laviguer propose et Pierrette Lemieux appuie l'adoption du nouveau règlement général de la Société d'horticulture de Sainte-Foy.

8. Ratification des actes des administrateurs :

Madame Maryse Giard, appuyée de madame Esther Bélanger, propose que les actes des administrateurs soient ratifiés.

9. Divers :

Madame Gaby Trudel félicite le travail du conseil et apprécie particulièrement la réalisation du bulletin électronique.

Réal présente les 2 activités à venir, les 3 voyages à l'été et la pré-inscription.

10. Choix d'un président et d'un secrétaire d'élection :

Présidente des élections : madame Esther Bélanger

Secrétaire des élections : monsieur Marc Métivier

10. Élections au conseil d'administration :

Madame Esther Bélanger annonce qu'il y a 5 postes en candidature : 1 poste vacant et 4 postes en renouvellement. Madame Laurette Paré ne renouvelle pas son mandat.

Propositions de mise en candidature :

Mme Lorraine Leblond proposée par Ginette Cardin

Madame Renée Lebel proposée par Louise Bonnette

Madame Charlotte Bélanger proposée par Maryse Giard

Madame Anne-Marie Desdouits proposée par Gaétane Saint-Laurent

Madame Michelle Turcotte proposée par Réal Dumoulin

Madame Gaby Trudel propose la fin de la période des candidatures. Toutes et tous acceptent le mandat pour 2 ans.

Madame Gaby Trudel propose et madame Noëlla Lavigueur appuie la nomination du nouveau conseil. Réal remercie ceux et celles qui ont accepté d'être sur le conseil. Et invite tous les membres à participer aux activités et à amener de nouveaux membres.

Levée de l'assemblée :

Sur une proposition de madame Suzette Martel appuyée de madame Louise Beudet, à 8 h 20.

Une pause gâteau-café-jus termine la soirée.

Laurette Paré, secrétaire
Samedi le 1^{er} mai 2010

